

---

# Le français à l'ouest de l'Ontario

## *Tendances phonétiques du français parlé en Alberta*

---

Bernard Rochet

*Département de langues romanes*

*Université de l'Alberta*

Bien que quelques petits groupes de Canadiens français se soient installés en Alberta dès 1874 (à Lamoureux, et quelques années plus tard à Saint-Albert et à Edmonton), ce n'est qu'à partir de 1890 que le mouvement de migration canadienne-française commença à prendre de l'importance. La plupart des immigrants de langue française vers l'Alberta étaient des Canadiens français dont la plus grande partie (environ 70 %) venait du Québec (voir Dubuc, 1973), le reste venant des Provinces maritimes, du nord de l'Ontario, ou des États-Unis où ils s'étaient dirigés en premier lieu. Très peu d'Européens ont contribué à l'immigration française en Alberta.

De nos jours, selon Statistique Canada, seulement 6,4 % de la population de l'Alberta est capable de s'exprimer en français (Zwarun, 1990, p. 170). Les régions où l'on rencontre la plus forte concentration de gens parlant ou comprenant la langue française sont celle de Saint-Paul et Bonnyville (18,5 % de la population de cette région et 10,5 % de l'ensemble des francophones albertains), celle de Rivière-la-Paix (11,7 % de la population de cette région et 11,8 % de l'ensemble des francophones albertains) et celle d'Edmonton (7 % de la population de cette région et 41 % de l'ensemble des francophones albertains)<sup>1</sup>. Bien

---

1. Pour une étude détaillée de la société franco-albertaine et une histoire de son évolution, voir Silla (1974).

que la plus grande partie de la population de langue française soit concentrée à Edmonton, elle n'y représente que 7 % de la population totale et elle est dispersée au sein de la population anglaise, si bien qu'on entend rarement parler français dans les rues d'Edmonton. Par contre, à Saint-Paul, à Bonnyville et surtout à Falher (dans le district de Rivière-la-Paix), on entend assez souvent parler français dans la rue et dans les magasins. Le taux de reproduction linguistique de la population de langue maternelle française en Alberta, qui était de 1,02 en 1961 et de 0,84 en 1971, est tombé à 0,34 en 1986 (voir Castonguay, dans le présent ouvrage). Il faut tout de même mentionner que la situation des francophones albertains s'est considérablement améliorée depuis 1986, puisqu'on compte maintenant en Alberta sept écoles françaises homogènes, fréquentées par 1 200 enfants (voir Martel, dans le présent ouvrage).

Le but de cet article est de décrire les traits principaux de la prononciation du français parlé en Alberta (FA) et, ce faisant, de répondre à la première recommandation d'Albert Valdman (dans le présent ouvrage), pour qui il est souhaitable d'entreprendre la description des parlars actuels<sup>2</sup>. Les données examinées font partie d'un corpus de 324 enregistrements effectués à Edmonton (108), à Falher (108) et à Bonnyville (108) au cours de l'année 1976. Le but de chaque enregistrement, d'une durée de 30 à 40 minutes, était d'obtenir un échantillon du parler de chaque locuteur, d'une longueur suffisante pour permettre une étude de ses caractéristiques phonétiques. Comme ces enregistrements devaient aussi fournir les données de base à une enquête sociologique, le format des entrevues avait été standardisé afin que les mêmes questions soient posées à chaque locuteur. Ces questions portaient sur l'opinion des sujets concernant certaines notions telles que la francophonie, le sentiment d'appartenance culturelle, l'assimilation culturelle et linguistique, etc. De plus, la personne qui effectuait les entrevues (un francophone originaire de Falher) posait des questions sur des sujets qui semblaient intéresser ses interlocuteurs. On peut affirmer que la

---

2. En même temps, il faut espérer que cette étude contribuera à combler la lacune mentionnée à juste titre par Mougeon et Beniak (1989, p. 1-2), avec qui il faut « se rendre à la pénible évidence que le français parlé à l'ouest de l'Ontario reste presque « inexploré » ».

plus grande partie des enregistrements constituent d'excellents exemples de conversation libre, dans un style le plus souvent familier.

Les données qui suivent ont été obtenues à partir de 20 enregistrements qui ont été analysés dans leur totalité et d'une trentaine d'autres pour lesquels des sections de quelques minutes ont été retenues. On se concentrera sur les variables phonétiques et phonologiques qui sont généralement considérées comme caractéristiques du français parlé au Canada, en s'attachant dans la mesure du possible à signaler les différences et les ressemblances entre la prononciation du français parlé en Alberta et celle d'autres variétés du français canadien<sup>3</sup>.

## CONSONNES

Un des traits phonétiques du français parlé au Canada qui a reçu le plus d'attention est la prononciation du *r*/ (Vinay, 1950; Léon, 1967; Clermont et Cedergren, 1979; Santerre, 1982). On considère en général qu'il y a deux variétés de *r*/: une apico-alvéolaire «roulée» ([r]) et une uvulaire (constrictive [ʁ], ou à battements multiples [ʀ]). La plupart des interlocuteurs de notre corpus prononcent un [r] apical<sup>4</sup>. Quelques-uns des plus jeunes locuteurs semblent toutefois lui préférer le [ʁ] uvulaire. On pourrait penser qu'il s'agit là d'une évolution semblable à celle que l'on observe à Montréal où le [r] apical a l'air de vouloir céder le pas à la variante uvulaire (Clermont et Cedergren, 1979). Une telle conclusion serait toutefois prématurée: le nombre de personnes employant la variante uvulaire est encore trop bas pour qu'on puisse y voir autre chose qu'une caractéristique individuelle; de plus, on n'observe pas de variation au sein d'un même idiolecte, comme c'est le cas à Montréal.

- 
3. Le terme *français canadien* est utilisé dans cette étude pour désigner les variétés de français parlées dans la majeure partie du Québec, en Ontario et à l'ouest de l'Ontario, mais il n'inclut pas le français acadien.
  4. C'est aussi un [r] apical qui a été relevé à Maillardville en Colombie-Britannique (Ellis, 1965, p. 11), à Windsor en Ontario (Hull, 1956, p. 49) et à Willowbunch en Saskatchewan (Jackson et Wilhelm, 1973, p. 305). Par contre, le [ʁ] uvulaire semble être la variante dominante à Québec (Vinay, 1950) et à Bellegarde en Saskatchewan (Jackson et Wilhelm, 1973, p. 305).

Une deuxième caractéristique du FA est son traitement du *h*/ aspiré. On sait que, pour le français dit «standard» (FS), le terme de «*h* aspiré» ne désigne pas une consonne, mais plutôt le fait que les phénomènes de liaison et de chute du *ə*/ caduc sont bloqués devant les mots qui commencent par un *h*/ aspiré, par exemple:

le haut [ləo]	(par contre: l'eau [lo]) <sup>5</sup>
les hauts [leo]	(par contre: les eaux [lezo])

Dans le FA, le *h*/ aspiré se prononce dans un certain nombre de mots comme *haut*, *hausses*, *honte*, *hâte*, *hors*, *dehors*, etc. Ce phénomène a été observé dans d'autres variétés de français canadien, et en particulier à Gravelbourg, en Saskatchewan (Léon, 1967, p. 129; Jackson, 1974, p. 131), à Windsor, en Ontario (Hull, 1956, p. 50), à Papineauville, au Québec (Landry, 1943, p. 37), etc. Dans notre corpus, un *h*/ aspiré a par ailleurs été prononcé plusieurs fois au début du mot *un*, phénomène noté aussi par Hull (1956, p. 50)<sup>6</sup>.

Par contre, dans d'autres mots où il est présent en français standard, non seulement le *h*/ aspiré ne se prononce pas, mais il n'entraîne pas l'absence de liaison ou le maintien de *ə*/ caduc dans le mot précédent, par exemple:

l'hibou [libu]	(FS [lə ibu])	les hiboux [lezibu]	(FS [leibu]) <sup>7</sup>
----------------	---------------	---------------------	---------------------------

Ces deux procédés (prononciation de *h*/ aspiré et absence de *h*/ aspiré accompagnée d'une liaison ou de la chute de *ə*/ caduc) contribuent à simplifier le système phonologique en éliminant les exceptions aux règles de liaison et de chute de *ə*/ caduc, exceptions qui, dans le français standard, résultent du fait que certains mots commençant par une voyelle n'admettent pas la liaison et l'élision du *ə*/ caduc à la fin du

5. Devant les mots commençant par une voyelle, on observe aussi la chute de la voyelle dans l'article défini et le pronom personnel complément d'objet direct *la*: *l'alouette*, *je l'attrape*.

6. Il s'agit en fait d'une prononciation populaire qui se rencontre également en France, comme en témoigne Raymond Queneau (1959, p. 19) dans *Zazie dans le métro*: «C'est hun cacocalo que j'veux.»

7. Ce phénomène a été observé également par Landry (1943, p. 37) qui cite *l'héron*, *coup d'hasard* et *les héros* [lezero].

mot précédent (par exemple, *le hameau*), alors que d'autres le font (par exemple *l'ami*)<sup>8</sup>.

En ce qui concerne la consonne /l/, il faut mentionner deux phénomènes. Tout d'abord, en FA comme dans la plupart des autres variétés de français canadien, la consonne /l/ des articles définis et des pronoms personnels *la* et *les* disparaît souvent en position intervocalique et lorsqu'elle ne fait pas partie d'une finale accentuée:

dans (l)es montagnes	[dãemõtaŋ]
dans (l)es plats	[dãepla]
dans (l)es alentours	[dãezalãtur]
tou(tes) (l)es fins de semaine <sup>9</sup>	[twefẽdsãmen]

Lorsque, à la suite de la chute du [l], deux voyelles semblables se trouvent côte à côte, ces deux voyelles peuvent se combiner pour former une voyelle allongée:

dans (l)a maison	[dã:mezõ]
à (l)a maison	[a:mezõ]

Toutefois, cet allongement vocalique est souvent imperceptible, et il y a fusion vocalique sans allongement:

dans (l)a tête	[dãte:t]
allait à (l)a messe	[aleames] <sup>10</sup>

La deuxième particularité de la consonne /l/ est son allongement qui se produit lorsque la forme élidée des pronoms *la* et *le* (c'est-

8. On peut bien sûr distinguer ces deux types de mots en disant que les premiers commencent par une « voyelle couverte » et les derniers, par une « voyelle nue » (comme le fait Gougenheim, 1935, p. 29-30). Il n'en reste pas moins que, pour les sujets parlants, ces deux catégories de mots commencent par le même type de son, une voyelle, et qu'il leur faut considérer les mots qui n'acceptent pas la liaison et la chute du /ə/ caduc comme des exceptions. L'application de la règle générale aux exceptions, qui s'observe couramment en français populaire, constitue une simplification du système.

9. On remarque dans ce cas que l'adjectif indéfini *toutes* se prononce sans [t] final, contrairement à sa prononciation habituelle et bien que le nom qu'il accompagne (*semaine*) soit un féminin. Il s'agit là d'une prononciation courante de *tous* lorsqu'il est suivi de l'article *les*, et en particulier lorsqu'il précède une expression de temps indiquant une répétition (par exemple *toutes les nuits*). Cette prononciation a été notée par Bauche (1928, p. 100) dans son étude sur le français populaire: « Au pluriel, *tout* ne se met jamais au féminin lorsqu'il précède l'article *les*: *tous les semaines*. »

10. Pour un traitement détaillé de ce phénomène, voir Dumas (1974b).

à-dire *l'*, comme dans *je l'entends*) est précédée d'une voyelle prononcée, par exemple :

ça l'affecte	[sal:afɛkt]
ça doit l'affecter	[sadwal:afɛkte]
je l'ai connu	[ʒəl:ekɔny]

On peut aussi observer dans le FA le phénomène de spirantisation des fricatives /ʃ/ et /ʒ/, phénomène étudié par Charbonneau (1957) et par Chidaine (1967). Cette prononciation spirantisée n'est pas générale en FA. On la rencontre surtout chez les personnes âgées et chez les moins instruites. Par exemple, le locuteur n° 63 de Bonnyville l'emploie de façon générale (dans les mots *toujours*, *enragés*, *changements*, *gens*, *jamais*, *projet*, *bagage*, *charge*, *avantage*, *changés*, *acheter*, *chialage*). Certains l'emploient de façon sporadique et uniquement dans quelques mots. Ainsi, chez le sujet n° 58 de Bonnyville, la forme spirantisée ne se rencontre que dans les mots *toujours* et *déjà*<sup>11</sup>. Il semble que cette prononciation, qui, comme on le sait, est courante en Saintonge et dans certaines parties du Canada français, ait quelque peu perdu du terrain en Alberta, en particulier chez les jeunes et les gens instruits. Le fait qu'on l'entende encore dans certains mots suggère que sa disparition n'est pas complète et on peut penser que son emploi dans de tels mots est surtout assuré par une fonction expressive, comme c'est d'ailleurs le cas pour le /h/ (voir à ce sujet Léon, 1967, p. 128).

Les formes assibilées [t<sup>s</sup>] et [d<sup>z</sup>] des occlusives /t/ et /d/, qui sont typiques du français canadien, sont une des caractéristiques les plus marquantes du FA. L'assibilation se produit devant les voyelles hautes antérieures /i/ et /y/, et les semi-voyelles correspondantes /j/ et /ɥ/. Alors que le phénomène d'assibilation est quasi général à l'intérieur de mot (par exemple *étude*, *parti*, *midi*), il ne se produit que très rarement lorsque l'occlusive et la voyelle suivante appartiennent à des mots différents, c'est-à-dire dans les cas de liaison et d'enchaînement. Dans les enregistrements étudiés, l'assibilation s'est produite dans les cas suivants :

---

11. Par contre, chez le locuteur n° 65, originaire du Lac-Saint-Jean, les fricatives [ʃ] et [ʒ] n'existent pas, au point que même les emprunts anglais *shack* et *shop* sont prononcés avec la forme spirantisée.

c'est_inévitable (2 ex.)	[set <sup>s</sup> inevitab]
t'as toute_une série, là	[tUt <sup>s</sup> Ynseri]
c'est_une bonne chose	[set <sup>s</sup> Ynbønfo <sup>z</sup> ]

Par contre, elle ne s'est produite dans aucun des cas suivants:

c'en est_une	nous aut(res)_ici
c'est_une canadienne	qu'on est_ici à Bonnyville
c'est_une nuance	quand_y avait des changements
c'est_inévitable (5 ex.)	toute_une façon de vivre
quand_ils seront <sup>12</sup>	c'est_une raison
sens d'_humour	c'est_une bonne question
c'est_une belle province	quand_ils sont arrivés
éducateurs d'_ici	mille neuf cent vingt_huit
y a peut-êt(re)_eu	trente_huit
ça fait cinq ans qu'on est_ici	au bout d'_une semaine
Saint_Hyacinthe	toute_une bouffée
à l'entour d'_icitte	quand_ils sont
c'est_une bonne chose (2 ex.)	c'est_une des grandes raisons
quand_ils te serrent la main	il a fait_une très belle vieillesse

Ces exemples illustrent bien le caractère facultatif de l'assibilation en contexte de liaison et d'enchaînement (Dumas, 1987, p. 3-4; Walker, 1984, p. 107-108). Ils suggèrent aussi que, pour le FA, les variantes non assibilées sont bien plus courantes que les variantes assibilées. Si ce résultat se voit confirmé par le dépouillement d'un plus grand corpus, il se peut qu'il y ait là une différence entre le français de l'Alberta et celui du Québec en ce qui concerne l'étendue de l'assibilation en contexte de liaison et d'enchaînement. Dans un tel contexte, les variantes assibilées et les variantes non assibilées sont aussi courantes les unes que les autres en français du Québec (Dumas, 1987, p. 3-4).

De plus, dans notre corpus, l'assibilation ne se produit pas dans les emprunts de l'anglais:

trois teepee	[tipi]
melting-pot	[meltɪŋpɔt]
T.V. (television)	[tivi]
A.T.A. (Alberta Teachers Association)	[etie]

12. Dans un grand nombre de cas, de tels syntagmes ne contiennent pas de séquence [t] + [i] puisqu'ils sont prononcés [kākisrɔ̃], [kākisɔ̃], etc.

## VOYELLES

Comme dans les autres variétés de français parlé au Canada, les voyelles hautes /i/, /y/ et /u/ du FA sont fermées (ou tendues) en syllabe accentuée libre. Elles sont également fermées en syllabe accentuée entravée par une consonne allongeante ([v], [z], [ʒ], [vr]), et ouvertes (ou «relâchées») ailleurs ([I], [Y], [U]). C'est la même distribution que l'on retrouve à Willowbunch (Jackson et Wilhelm, 1973, p. 307; Jackson, 1974, p. 127-128) et Gravelbourg (Jackson, 1968) en Saskatchewan, au Manitoba (Thogmartin, 1974, p. 341), ainsi qu'à Maillardville en Colombie-Britannique (Ellis, 1965, p. 13-14; voir aussi Walker, 1984, p. 56). Gendron (1966, p. 19) a toutefois noté des «exceptions individuelles ou locales [à cette règle générale] [...] surtout devant la consonne *v* et le groupe *vr*» à Montréal et à Québec, où l'on entend parfois la variante ouverte, en particulier pour la voyelle /u/. Hull (1956, p. 47) signale également quelques cas d'ouverture de voyelles hautes devant /v/ (par exemple dans *gencive*). Notre corpus albertain contient aussi quelques cas d'ouverture de la voyelle /u/ devant /r/ et /v/ (par exemple dans le mot *toujours* et le syntagme *je trouve que*), et de la voyelle /i/ devant /v/ (par exemple dans le mot *native*).

Il semble donc, comme le déclare Santerre (1976, p. 23), qu'il y ait une «très grande liberté même devant le /R/» et que «l'allongement n'empêche pas nécessairement l'ouverture». Il faut toutefois souligner que ces cas d'ouverture de voyelles hautes devant des consonnes allongantes sont assez rares en FA, et il faut peut-être les attribuer à un conditionnement lexical plutôt qu'à un conditionnement phonologique. C'est du moins ce que suggère le fait que la variante ouverte de la voyelle /u/ semble surtout utilisée dans le mot *toujours* et dans le syntagme *je trouve que*. Ces prononciations sont probablement à mettre sur le même plan que les variantes antérieures de la voyelle /u/ que l'on entend dans certains mots ou syntagmes fréquents comme *nous autres* ([nyzot]), *tout de suite* ([tysqIt]) et *tout seul* ([tysœl])<sup>13</sup>. Dans l'ensemble, on peut affirmer que les voyelles hautes du FA suivent la règle générale

---

13. Cette prononciation antérieure de la voyelle /u/ est aussi mentionnée par Dumas (1987, p. 102) et elle est attestée par les représentations orthographiques *tusuite* et *tuseul* que l'on retrouve dans les pièces de Michel Tremblay.



d'ouverture mentionnée plus haut. Malgré l'existence de quelques exceptions, nous sommes loin de la situation observée par Gendron (1966, p. 19) sur la rive sud du Saint-Laurent depuis Québec jusqu'en Gaspésie, où l'emploi de la variante ouverte est général devant les consonnes allongées, ou de celle qui est décrite par Locke (1949, p. 33) pour le français de Brunswick, au Maine, où la voyelle /i/, qui est fermée en finale absolue et devant /v/ et /r/, reste fermée devant /z/ dans des substantifs tels que *chemise*, *cerise*, *surprise*, mais est ouverte dans les formes du présent du subjonctif (par exemple *dise*) et devant la consonne /ʒ/.

On observe aussi parfois un certain degré d'ouverture des voyelles hautes en syllabe libre (ou en syllabe fermée par une consonne allongée) en finale de mot, lorsqu'il s'agit de clitiques:

<i>vous avez</i>	[vUzave]	<i>sur-le-champ</i>	[sYlfæ]
<i>jusqu'ou va</i>	[ʒYskUva]	<i>plus rapides</i>	[plYrapId]
<i>pour une chose</i>	[pUrYnʃoʷz]	<i>beaucoup d'esprit</i>	[bokUdespri]
<i>c'est plus le point</i>	[seplYlpwē]		

La prononciation ouverte des voyelles hautes dans les exemples ci-dessus ne constitue pas une exception à la règle générale, mais va de pair avec la nature inaccentuée (au sein du groupe phonologique) des syllabes contenant les voyelles en question. C'est pour la même raison que la voyelle *a*, qui se prononce [a] en position finale de mot (comme dans *chat* [ʃa]), conserve son articulation d'avant ([a]) en position clitique (Santerre, 1976, p. 26; Walker, 1984, p. 79; Dumas, 1987, p. 136).

Le corpus albertain contient aussi de nombreux cas d'harmonisation vocalique<sup>14</sup>. Ainsi, une voyelle relâchée peut influencer la voyelle haute qui la précède dans la pénultième et provoquer son ouverture:

<i>physiques</i>	[fɪzɪk]
<i>politique</i>	[pɔlit <sup>s</sup> ɪk]
<i>magnifique</i>	[majɪfɪk]
<i>ça communique</i>	[kɔmYɪnk]

14. Pour une description du phénomène d'harmonisation vocalique, voir Dumas (1976, p. 61-68) et Dumas et Boulanger (1982).

facilite	[fasIIIIt]
minute	[mInYt] <sup>15</sup>

Ce phénomène est toutefois facultatif, comme l'a fait remarquer Dumas (1987, p. 97) et comme le montrent les exemples suivants relevés dans notre corpus :

équilibre	[ekillb]
honorifique	[ɔnɔrifIk]

Ainsi, le relâchement de la voyelle haute en position accentuée n'entraîne pas nécessairement l'ouverture des voyelles hautes dans la syllabe précédente. On observe la même variabilité dans les mots de trois syllabes. Dans certains cas, seule la voyelle accentuée est relâchée :

difficile	[d <sup>2</sup> ifisII]
infinif	[ɛfinit <sup>2</sup> If]
mysticisme	[mist <sup>2</sup> isIsm]

Dans d'autres cas, l'harmonisation influence la voyelle pénultième, mais pas l'antépénultième :

difficile	[d <sup>2</sup> ifIsII]
discipline	[d <sup>2</sup> isIplIn]

Il arrive aussi que les trois voyelles soient relâchées :

difficile	[d <sup>2</sup> IfIsII]
-----------	-------------------------

Ce dernier cas est d'ailleurs très commun dans le FA. Par contre, les enregistrements étudiés jusqu'à présent n'ont pas révélé de cas où l'harmonisation influence la voyelle de l'antépénultième mais pas celle de pénultième, comme c'est le cas à Montréal, où des formes comme [d<sup>2</sup>ifisil] sont courantes (voir Dumas, 1987, p. 97).

La désonorisation des voyelles hautes est aussi très fréquente dans le FA. Elle suit les règles formulées par Gendron (1959), c'est-à-dire qu'elle se produit essentiellement dans des syllabes en position

15. Bien que le phénomène d'harmonisation soit facultatif (voir ci-dessous), il semble avoir produit quelques formes figées dans lesquelles la voyelle de la pénultième est toujours relâchée. Tel semble être le cas du mot *minute*. Ce mot se rencontre d'ailleurs sous la forme *menute* dans les pièces de Michel Tremblay qui écrit aussi *pelule* pour *pilule*.

faible, et au contact d'une ou de deux consonnes sourdes. Bien que les prononciations obtenues par la lecture de mots révèlent que la position la plus favorable à la désonorisation est la position médiane de mot, les voyelles hautes du français parlé de l'Alberta sont souvent désonorisées en position initiale et finale de mots ainsi que dans les clitiques, par exemple :

les patois qui se parlent	anglais qui se parle
c'est pas du français du tout	par-ci par-là
les gens qui sont	beaucoup plus
pour avoir	faut qu'ils disent
je vous trouve	tout feu tout flamme
travail qui s'est fait	

L'affaiblissement des voyelles, qui contribue à leur désonorisation, peut mener à leur disparition. En réalité, il est rare qu'une voyelle disparaisse complètement. Comme l'a fait remarquer Dumas (1987, p. 103-104), la plupart du temps, les voyelles qui semblent avoir disparu se sont simplement raccourcies au profit d'une consonne continue voisine qui, elle, s'est allongée et s'est vue «colorée» par la voyelle. Les cas de voyelles disparues que nous avons observés dans notre corpus répondent bien à cette description du phénomène; il s'agit la plupart du temps de voyelles hautes dans un contexte désonorisant:

diff(i)cile	[d <sup>2</sup> IfsII]
s(u)pposé	[spoze]
ch(i)caner	[ʃkane]

Il arrive aussi que des voyelles soient absorbées par une continue dans un contexte voisé:

n(ou)s avons	[nzavõ]
--------------	---------

Les voyelles nasales du FA, comme les voyelles nasales du français canadien étudiées par Gendron (1966) et Charbonneau (1971), sont très différentes des voyelles nasales du français standard. Il faut tout d'abord mentionner que le FA a quatre voyelles nasales et que la confusion entre /*ẽ*/ et /*œ*/, qui est caractéristique du français parlé dans le nord de la France, ne se produit pas en Alberta. La voyelle /*œ*/ est toutefois plus fermée en FA.

Une caractéristique commune à toutes les voyelles nasales du FA est le fait que ce sont des voyelles diphtonguées (ou diphtongues, ou voyelles complexes)<sup>16</sup> en syllabe entravée accentuée, par exemple:

quinze	[kɛ̃ːz]
change	[ʃɑ̃ːʒ]
monde	[mɔ̃ːd]

Cette prononciation est semblable à celle qu'on a décrite pour le français parlé dans la province de Québec (Gendron, 1966; Charbonneau, 1971; Dumas, 1981), pour le français de Brunswick au Maine (Locke, 1949), pour celui de Windsor (Hull, 1956), pour celui du Manitoba (Thogmartin, 1974) et pour celui de Willowbunch en Saskatchewan (Jackson et Wilhelm, 1973). Par contre, Ellis (1965) ne fait pas mention de variantes diphtonguées pour le français de Maillardville en Colombie-Britannique.

Comme l'a démontré Dumas (1981, p. 2) dans son étude sur le français de Montréal, la diphtongaison est une caractéristique des voyelles longues, que leur longueur soit acquise (par exemple *bête*, *fâche*, *passé*) ou attribuable à un conditionnement externe (par une consonne allongeante) ou interne (trait de tension qui caractérise les voyelles /e/, /ø/, /o/ et les voyelles nasales en syllabe entravée accentuée). Comme on s'y attend, les voyelles nasales en syllabe inaccentuée ou accentuée libre ne sont en général pas diphtonguées. Toutefois, la voyelle d'avant /ɛ̃/ diffère des autres voyelles nasales en ce sens qu'elle est le plus souvent articulée comme une voyelle complexe en syllabe accentuée libre. Cette particularité phonétique du FA correspond à la description donnée par Charbonneau (1971, p. 244) pour le français parlé du Québec: «[ɛ̃] en syllabe libre et [ɛ̃] en syllabe entravée [...] manifestent donc une certaine instabilité et, si fermées qu'elles soient lorsqu'elles atteignent la plénitude sonore, elles se ferment davantage et progressivement jusqu'à la fin de leur émission». De plus, et en cela aussi le FA se comporte comme le français du Québec, la voyelle nasale /ɛ̃/ a un timbre plus fermé que la voyelle correspondante en français standard

16. Contrairement à Charbonneau (1971, p. 247-249), qui établit une distinction entre *diphtongue* et *voyelle complexe*, nous employons indifféremment ces deux termes, ainsi que celui de *voyelle diphtonguée*, pour désigner un segment vocalique consistant en un noyau syllabique suivi d'un élément vocalique non syllabique plus fermé.

([ɛ̃]), plus fermé que la voyelle orale /ɛ/, et se rapprochant plutôt de celui de la voyelle orale /e/ (pour le français du Québec, voir Charbonneau, 1971, p. 259).

Ailleurs qu'en syllabe accentuée et entravée, la voyelle nasale *ã*/ a une variante plus ou moins antérieure ([ã̃]) en syllabe accentuée libre et une variante postérieure ([ã̃]) dans les autres contextes. La variante antérieure ([ã̃]) est souvent d'un timbre suffisamment avancé pour être perçue par des personnes parlant le français standard comme leur voyelle nasale d'avant /ɛ̃/. C'est aussi ce qu'a remarqué Charbonneau (1971, p. 298) dans son étude sur le français du Québec: «La voyelle [ã̃], beaucoup plus antérieure que la voyelle parisienne, a le timbre d'un [ã̃ɛ̃] nasalisé avec une légère tendance vers [ɛ̃] lorsqu'elle est en syllabe libre. Le mot «banc» est parfois entendu approximativement comme [bɛ̃], «la ville de Caen», comme [kɛ̃].» La même confusion est aussi signalée par Léon et Nemni (1967, p. 110).

En dehors de ses variantes diphtonguées, /ɔ̃/ est la voyelle nasale du FA qui se rapproche le plus de la voyelle correspondante en français standard, bien qu'elle soit un peu plus ouverte que cette dernière, ce qui explique l'observation de Léon et Nemni (1967, p. 110) que, à l'oreille d'un Français, la voyelle /ɔ̃/ canadienne «tend à être neutralisée au profit de /ã̃/».

La diphtongaison que l'on observe pour les voyelles nasales en syllabe accentuée entravée, c'est-à-dire quand elles sont longues, s'observe aussi pour les voyelles orales longues. Des diphtongues ont été relevées dans les mots suivants:

a) où il s'agit d'une longueur acquise:

ancêtres	[ãse <sup>h</sup> t]	classe	[kla <sup>h</sup> s]
graisse	[gre <sup>h</sup> 's]	même	[me <sup>h</sup> m]
passé	[pa <sup>h</sup> 's]		

b) où la longueur est attribuable à un conditionnement externe (consonnes allongeantes):

canard	[kana <sup>h</sup> r]	française	[frãse <sup>h</sup> z]
gueulard	[gœla <sup>h</sup> r]	à l'aise	[ale <sup>h</sup> z]
fer	[fe <sup>h</sup> r]	fort	[fa <sup>h</sup> r]
âge	[a <sup>h</sup> ʒ]	corps	[ka <sup>h</sup> r]

c) où la longueur est attribuable à un conditionnement interne:

autre	[o <sup>h</sup> t]	chose	[fo <sup>h</sup> z]
-------	--------------------	-------	---------------------

La diphtongaison s'observe la plupart du temps en syllabe accentuée, ce qui se comprend facilement puisque seules les voyelles longues sont diphtonguées et que c'est sous l'accent que se retrouvent les voyelles les plus longues. En fait, on trouve fréquemment des voyelles longues en syllabe inaccentuée dans le FA, et en particulier dans le cas de voyelles longues par nature ou suivies d'une consonne allongante, par exemple :

niaiseux	[nje:zø]
géné	[ʒɛ:ne]
lâché	[la:ʃe]

Bien que de telles voyelles soient rarement diphtonguées, le maintien de leur longueur en syllabe inaccentuée est une caractéristique que le FA a en commun avec le français canadien général et qui le distingue du français standard<sup>17</sup>.

L'opposition entre /a/ antérieur et /a/ postérieur est aussi vivante en français de l'Alberta qu'elle l'est en français québécois (Santerre, 1976, p. 25). Cette opposition est renforcée en syllabe accentuée entravée où le /a/ postérieur est en général diphtongué (voir ci-dessus, par exemple *canard*, *gueulard*). Par contre, l'opposition se voit neutralisée en finale absolue où l'on ne trouve qu'une voyelle postérieure [ɑ] ou [ɔ], comme c'est le cas en français québécois (Santerre, 1974; Dumas, 1981, 1987):

Canada	[kanada/ɔ]	Alberta	[alberta/ɔ]
ça	[sa/ɔ]	là	[la/ɔ]

Comme le font remarquer Santerre (1976) et Dumas (1981, 1987), cette variante postérieure ne se trouve qu'en finale absolue de groupe phonologique, et non pas dans les clitiques (article et pronom *la*, adjectifs possessifs *ma*, *ta*, *sa*, dont la voyelle est le [a] antérieur).

Finalement, tout comme en français québécois (Santerre, 1976; Dumas, 1981; Walker, 1984), la voyelle mi-ouverte /ɛ/ se prononce en général [æ] ou même [a] en finale absolue:

17. Pour une discussion sur la longueur vocalique en syllabe inaccentuée en français canadien, voir Walker (1984, p. 47-48) qui fait également remarquer que le maintien de la longueur vocalique en position prétonique est aussi commun en français populaire d'Europe (p. 124).

français	[frāsæ]
anglais	[āglæ]
elle était	[ɛletæ]

## VARIATION PHONÉTIQUE

Bien que les caractéristiques phonétiques décrites ci-dessus se retrouvent fréquemment dans le FA et que l'on puisse par conséquent les considérer comme typiques de ce parler, elles ne s'emploient pas toutes avec la même régularité et elles ne sont pas toutes utilisées de la même façon par tout le monde. Il serait quelque peu présomptueux de penser pouvoir donner un tableau complet de la variation phonétique dans le FA, et en particulier de son conditionnement socioculturel, à partir du corpus restreint qui a servi de base à cette vue d'ensemble de la phonétique franco-albertaine. Il est tout de même possible de distinguer les traits phonétiques que tout le monde partage, quelle que soit la situation dans laquelle se déroule l'interaction linguistique, de ceux dont l'apparition est soumise aux conditions du contexte (sociodémographique, stylistique, de situation, etc.). Il est aussi possible de dégager les grandes lignes selon lesquelles une variante A est en général associée à – ou coexiste avec – une variante B (ou C, etc.), mais jamais à une variante D.

Parmi les phénomènes étudiés ci-dessus, on peut opposer l'allongement de la consonne // (par exemple, je l'ai vu) à son effacement (par exemple dans *l)a maison*). Alors que l'allongement se produit toujours pour la forme élidée (*l'*) des pronoms *la* et *le*, précédée d'une voyelle prononcée (c'est-à-dire que l'allongement est obligatoire dans ce contexte linguistique, que personne n'y échappe), l'effacement ne se produit pas toujours et semble caractéristique d'un style moins élevé<sup>18</sup>.

Il semble bien que trois des phénomènes décrits plus haut, le relâchement et la désonorisation des voyelles hautes et surtout l'assibilation des occlusives /t/ et /d/, se retrouvent chez tous les francophones

18. Pour Bougaïeff et Cardinal (1980, p. 93), les formes résultant de l'effacement du // « sont caractéristiques du français québécois populaire [...] et le démarquent nettement du français québécois cultivé ».

albertains<sup>19</sup>. Ce qui ne veut pas dire que, dans certaines conditions, la fréquence de ces phénomènes ne soit pas quelque peu influencée par les conditions de l'échange verbal. Dans son étude sur l'influence du contexte situationnel sur les variables phonologiques du français de l'Alberta, Carter (1975) a montré que l'assibilation de /t/ et /d/ ainsi que le relâchement et la désonorisation des voyelles hautes se produisent plus fréquemment en contexte de conversation que dans le contexte plus formel de la lecture. Il faut noter toutefois que les trois sujets utilisés par Carter étaient tous professeurs dans une école bilingue; on peut penser que certains traits de leur prononciation à la lecture d'un texte reflètent plutôt leur désir d'atteindre une norme artificielle que des tendances générales et caractéristiques de la communauté franco-albertaine. Les données de notre corpus spontané suggèrent au contraire que les Franco-Albertains varient très peu dans leur pratique de l'assibilation<sup>20</sup> et du relâchement et dévoisement des voyelles hautes.

En ce qui concerne la consonne /r/, la plupart des sujets de notre corpus, peu importe leur appartenance sociale, utilisent la variante apicale. Les quelques cas où la variante vélaire a été relevée (chez des locuteurs de la jeune génération) ne sont pas assez fréquents pour qu'on puisse y voir un changement en cours, comme cela semble le cas à Montréal. De plus, il ne semble pas y avoir non plus fluctuation entre les deux types de variantes chez le même locuteur en fonction du contexte situationnel.

La prononciation du /h/ aspiré semble aussi assez générale, bien que limitée à un certain nombre de mots. Comme l'a fait remarquer Léon (1967, p. 128), le maintien de cette consonne est probablement d'origine expressive, ce qui explique son étendue limitée sur le plan lexical. C'est sans doute aussi pour des raisons d'expressivité que la

---

19. Dumas (1987) considère que « la prononciation en ts et en dz [...] ne sert pas à faire des discriminations d'origine sociale entre les locuteurs » (p. 9) et que le relâchement des voyelles hautes « est assez neutre au point de vue social » (p. 95).

20. Cela est bien en accord avec les observations de Dumas (1987, p. 8), d'après qui « tout le monde [...] réalise toujours le phénomène [l'assibilation] de la même manière en parlant dans la vie de tous les jours. Tellement que si quelqu'un ne le fait pas, il n'y a que deux explications possibles: ou sa langue maternelle n'est pas le français québécois, ou il parle volontairement « pointu » ».



spirantisation des fricatives palatales est souvent réduite à un petit nombre de mots, du moins chez certains locuteurs. Chez d'autres, le phénomène a l'air plus général et concerne ces deux fricatives quel soit le mot dans lequel elles se trouvent. De toute façon, il s'agit d'un phénomène qui, s'il est assez répandu pour être signalé, est loin d'être caractéristique de l'ensemble de la population. On l'associe surtout aux personnes plus âgées.

Contrairement à l'assibilation de /t/ et /d/, au relâchement et au dévoisement des voyelles hautes, la diphtongaison (qu'il s'agisse des voyelles orales ou nasales) est un phénomène assez variable. En général, on peut affirmer que la grande quantité des diphtongues et la grande différence de timbre entre l'élément initial et l'élément final de la voyelle diphtonguée (par exemple, [tɛ̃t], au lieu de [tɛ̃t] ou [tɛ:t]) sont plutôt caractéristiques de locuteurs moins instruits ou d'un contexte familier; ces caractéristiques semblent moins influencées par l'âge des locuteurs. Toutefois, l'influence de ces facteurs extra-linguistiques ne pourra être établie qu'à partir du dépouillement d'un corpus plus vaste que celui qui a servi de base à cette étude. Quel que soit le rôle des conditions sociodémographiques ou stylistiques, on se doit de noter que la diphtongaison accompagne souvent d'autres phénomènes phonétiques. Par exemple, on s'attend à ce qu'une personne qui, dans une situation particulière, diphtongue régulièrement les voyelles orales diphtongue aussi les voyelles nasales; on s'attend aussi à ce que cette personne prononce la variante d'avant [ã] ou [ẽ] pour la nasale ouverte /ã/, la variante postérieure [ɑ] ou [ɔ] pour la voyelle /a/, et la variante abaissée [æ] ou [a] pour la mi-ouverte /ɛ/ en position finale absolue. Toutes ces variantes semblent se situer au même niveau sur l'échelle sociale et l'échelle stylistique.

Il faut mentionner aussi que le comportement parallèle de certaines variables, s'il est souvent influencé par des facteurs socioculturels et stylistiques, peut être aussi étroitement lié aux caractéristiques de la structure linguistique. C'est ainsi que, comme le fait remarquer Dumas (1981, p. 34), «/ɛ/ final peut d'autant plus facilement s'ouvrir en [a], même s'il le fait de façon variable et socialement conditionnée, que /a/ lui-même se postériorise catégoriquement en [ɔ] et, d'autre part, cette postériorisation elle-même est rendue possible par le fait que la

mi-ouverte /ɔ/ est représentée en finale par [o], produit de la neutralisation de /ɔ/ et de /o/ dans ce contexte».

\*  
\*   \*   \*

Le français parlé par les francophones de l'Alberta semble bien partager les caractéristiques phonétiques générales du français canadien. C'est d'ailleurs ce que pressentaient Mougeon et Beniak (1989, p. 2), sans se restreindre au domaine phonétique, dans leur ouvrage sur le français canadien parlé hors Québec (voir aussi les remarques de Papen, 1984, p. 115-116, et de Léon, 1968, p. vi). Cette constatation n'a rien de surprenant puisque la plupart des immigrants de langue française vers l'Alberta sont venus du Québec. C'est aussi la conclusion de Jackson (1974, p. 132) à la suite de son étude sur les tendances phonétiques du français parlé en Saskatchewan<sup>21</sup>.

Ainsi, tout comme le français canadien du Québec et de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, le français parlé en Alberta se caractérise par sa double série de voyelles hautes (tendues et relâchées), par la désonorisation de ces mêmes voyelles hautes, par l'assibilation de ses occlusives /t/ et /d/, par la diphtongaison de ses voyelles longues en syllabe finale entravée, par le timbre postérieur de sa voyelle ouverte et l'abaissement de sa mi-ouverte antérieure écartée (æ/) en finale libre, par l'effacement et l'allongement de la consonne /l/ dans certains contextes, ainsi que par le maintien de la longueur vocalique en syllabe prétonique.

---

21. On comprend bien, avec Bovet (1990, p. 173), « que la différence des conditions sociologiques (isolement des communautés, absence de statut du français) [pourrait entraîner] des résultats différents si des recherches [...] étaient entreprises » dans les provinces de l'Ouest. Il est certain que le contact d'une langue minoritaire avec une langue dominante ne peut que mener à un certain nombre de transferts linguistiques. Il est toutefois peu probable que le système phonétique soit modifié de façon marquée, même à la suite d'un grand nombre d'emprunts lexicaux ; ces derniers peuvent en effet être adoptés avec leur prononciation originale (par exemple *teepee* prononcé sans assibilation), ou bien être transformés jusqu'à ce qu'ils se conforment au système de la langue d'adoption, mais il est très rare que cette dernière modifie son système phonétique pour qu'il s'accommode aux emprunts étrangers.

Cela ne veut pas dire que les caractéristiques du français parlé en Alberta sont en tous points identiques à celles du français du Québec, de l'Ontario, ou même des autres provinces de l'Ouest. On a d'ailleurs noté que, contrairement à la description de Dumas (1987, p. 3) qui considère que les variantes assibilées et non assibilées de /t/ et /d/ (dans le cas où la consonne et la voyelle qui suit appartiennent à des mots différents) sont aussi courantes les unes que les autres, les francophones de l'Alberta semblent nettement préférer les variantes non assibilées. On peut penser que d'autres différences seront découvertes lorsqu'on aura étudié en profondeur, dans le plus grand nombre de parlers possible, les nombreuses questions qui restent encore à éclaircir, par exemple l'extension du phénomène de la diphtongaison et, en particulier, le rôle des consonnes dites allongeantes et leur influence sur différentes voyelles (Dumas, 1987, p. 123-128), la fréquence de la diphtongaison en syllabe inaccentuée (Walker, 1984, p. 70), l'influence du degré de solidarité grammaticale sur l'assibilation à cheval sur deux mots différents<sup>22</sup>, etc. Il est fort probable, cependant, que les différences phonétiques qui risquent d'émerger à la suite de telles études ne seront pas plus importantes que celles que l'on a déjà observées au sein du français du Québec<sup>23</sup> et qu'elles ne suffiront pas à entamer l'unité du système phonétique que, jusqu'à ce jour, le français de l'Alberta semble partager avec les parlers français canadiens du Québec et de l'Ontario.

---

22. Dumas (1987, p. 4) considère que «le passage de *t* à *ts* et de *d* à *dz* semble pouvoir se faire partout entre deux mots, peu importe que le lien grammatical qui les associe dans la phrase soit plus ou moins fort». Le dépouillement d'un (ou de plusieurs) grand corpus de discours spontané devrait permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

23. Comme le suggèrent les travaux de Pierre Léon, il est toutefois possible que des différences non négligeables existent dans la prosodie.

## Bibliographie

- Bauche, Henri (1928), *Le langage populaire*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Payot, 256 p.
- Baudot, Alain, Jean-Claude Jaubert et R. Sabourin (dir.) (1980), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*, colloque tenu au Collège Glendon de l'Université York à Toronto, Ontario, Canada, du 2 au 5 juin 1976, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, [XV] + 275 p.
- Boileau, G. (1961), « Les Canadiens français de la région de Rivière-la-Paix : étude de géographie humaine », thèse de doctorat, Université de Bordeaux, France.
- Boudreault, Marcel, et Frankwalt Möhren (dir.) (1976), *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Québec, PUL, 2 vol.
- Bougaïeff, André, et Pierre Cardinal (1980), « La chute du // dans le français populaire du Québec », dans *La Linguistique*, 16, 2, p. 91-102.
- Bovet, Ludmila (1990), compte rendu de Mougeon et Beniak (1989), dans *Revue québécoise de linguistique*, 19, 1, p. 173-175.
- Brent, Edmund (1971), « Canadian French : A Synthesis », thèse de doctorat, Cornell University, VIII + 163 p.
- Carter, Gregg Thomas (1975), « The Influence of Speech Context on Phonological Variation in Canadian French », thèse de maîtrise, Université de l'Alberta.
- Charbonneau, René (1955), *La palatalisation de T/D en canadien-français : étude de phonétique expérimentale*, Montréal, Université de Montréal, Publication de la Section de linguistique, philologie et phonétique expérimentale, II, 3, 145 p.
- Charbonneau, René (1957), « La spirantisation du [3] », dans *Revue de l'Association canadienne de linguistique*, 3, 1, p. 14-19; 3, 2, p. 71-77.
- Charbonneau, René (1971), *Étude sur les voyelles nasales du français canadien*, Québec, PUL (coll. Langue et littérature françaises au Canada, 7), x + 408 p.
- Charbonneau, René, et Benoît Jacques (1972), « [t<sup>s</sup>] et [d<sup>ʰ</sup>] en français canadien », dans Valdman (dir.), p. 77-90.
- Chidaine, Jean G. (1967), « CH et J en saintongeais et en français canadien », dans Gendron et Straka (dir.), p. 143-151.
- Clermont, J., et Henrietta Cedergren (1979), « Les « R » de ma mère sont perdus dans l'air », dans Thibault (dir.), p. 13-28.
- Colpron, Gilles (1970), *Les anglicismes au Québec. Répertoire classifié*, Montréal, Beauchemin, 247 p.
- Corbett, Noël (1990), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, PUL, xxxiii + 398 p.
- Debrie-Maury, Nicole G. (1968), « Les archiphonèmes I Y U en français canadien et dans le parler normand », dans Léon (dir.), p. 210-232.
- Dubuc, D. (1973), *Jean Côté. Histoire générale et généalogie d'une paroisse française du Nord albertain*, Falher, Alberta, Chez l'auteur.

- Dumas, Denis (1974a), «Durée vocalique et diphtongaison en français québécois», dans *Cahier de linguistique*, 4, p. 13-55.
- Dumas, Denis (1974b), «La fusion vocalique en français québécois», dans *Recherches linguistiques à Montréal*, 2, p. 23-50.
- Dumas, Denis (1976), «Quebec French High Vowel Harmony: The Progression of a Phonological Rule», dans Mufwene *et al.* (dir.), p. 161-168.
- Dumas, Denis (1981), «Structure de la diphtongaison québécoise», dans *La Revue canadienne de linguistique*, 26, 1, p. 1-61.
- Dumas, Denis (1987), *Nos façons de parler. Les prononciations en français québécois*, Québec, PUQ, xv + 155 p.
- Dumas, Denis, et Aline Boulanger (1982), «Les matériaux d'origine des voyelles fermées du français québécois», dans *Revue québécoise de linguistique*, 11, 2, p. 49-72.
- Ellis, P.M. (1965), «Les phonèmes du français maillardvillois», dans *La Revue canadienne de linguistique*, 11, 1, p. 7-30.
- Gendron, Jean-Denis (1959), «Désonorisation des voyelles en franco-canadien», dans *Revue de l'Association canadienne de linguistique*, 5, 2, p. 99-108.
- Gendron, Jean-Denis (1966), *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris et Québec, Klincksieck et PUL (coll. Langue et littérature françaises au Canada, 2), xx + 254 p.
- Gendron, Jean-Denis, et Georges Straka (dir.) (1967), *Études de linguistique franco-canadienne*, Paris et Québec, Klincksieck et PUL (coll. Langue et littérature françaises au Canada, 3), 175 p.
- Ginsberg, Raymon (1968), «La détente consonantique en français canadien et en français standard», dans Léon (dir.), p. 131-144.
- Gougenheim, Georges (1935), *Éléments de phonologie française*, Strasbourg, Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg.
- Haden, Ernest F. (1941), «The Assibilated Dentals in Franco-Canadian», dans *American Speech*, 16, p. 285-288.
- Holder, Maurice (1972), «Le parler populaire franco-canadien (la prononciation de quelques Canadiens français de la région de Sudbury-North Bay)», dans *Phonetica*, 26, p. 33-49.
- Hull, Alexander (1956), «The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario: A Preliminary Study», dans *Orbis*, 5, 1, p. 35-60.
- Hull, Alexander (1968), «The Origins of New World French Phonology», dans *Word*, 24, p. 255-270.
- Hull, Alexander (1974), «Evidence for the Original Unity of North American French Dialects», dans *Revue de Linguistique*, 3, 1, p. 59-70.
- Jackson, Michael (1968), «Étude du système vocalique du parler de Gravelbourg (Saskatchewan)», dans Léon (dir.), p. 61-78.
- Jackson, Michael (1974), «Aperçu des tendances phonétiques du parler français en Saskatchewan», dans *La Revue canadienne de linguistique*, 19, 2, p. 121-133.
- Jackson, Michael, et Bernard Wilhelm (1973), «Willow Bunch et Bellegarde en Saskatchewan», dans *Vie française*, 27, p. 281-322.

- Juneau, Marcel (1972), *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, PUL (coll. Langue et littérature françaises au Canada, 8), XVIII + 311 p.
- Landry, Joseph A. (1943), «The Franco-Canadian Dialect of Papineauville, Quebec: Phonetic System, Morphology, Syntax, and Vocabulary», thèse de doctorat, University of Chicago, VII + 274 p.
- Lappin, Kerry (1982), «Évaluation de la prononciation du français montréalais: étude sociolinguistique», dans *Revue québécoise de linguistique*, 11, 2, p. 93-112.
- Léon, Pierre R. (1967), «H et R en patois normand et en français canadien», dans Gendron et Straka (dir.), p. 125-142.
- Léon, Pierre R. (dir.) (1968), *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Montréal, Paris et Bruxelles, Didier (coll. Studia Phonetica, 1), XII + 233 p.
- Léon, Pierre R., et Monique Nemni (1967), «Franco-canadien et français standard: problèmes de perception des oppositions vocaliques», dans *La Revue canadienne de linguistique*, 12, 2, p. 97-112.
- Léon, Pierre R., et Michael Jackson (1971), «La durée vocalique en français canadien du sud de la Saskatchewan», dans *La Revue canadienne de linguistique*, 16, 2, p. 92-109.
- Lepage, Dumont (1957), «Le français en Saskatchewan», dans *Vie française*, 2, p. 238-243.
- Locke, William N. (1949), *Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine*, Greensboro (North Carolina), American Dialect Society, 201 p.
- Lorent, Maurice (1977), *Le parler populaire de la Beauce*, Montréal, Leméac, 225 p.
- McArthur, James F. (1968), «A Phonological Study of the Franco-Canadian Dialect of Saint Jérôme-de-Terrebonne, Quebec, Canada», thèse de doctorat, Washington, Georgetown University, V + 145 p.
- Morgan, Raleigh (1975), *The Regional French of County Beauce, Quebec*, La Haye et Paris, Mouton, 128 p.
- Mougeon, Raymond, et Édouard Beniak (dir.) (1989), *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, IX + 262 p.
- Mufwene, Saliko S., Carol A. Walker et Sanford B. Steever (dir.) (1976), *Papers from the Twelfth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, Chicago Linguistic Society.
- Papen, Robert A. (1984), «Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'Ouest canadien: le métis», dans *Revue québécoise de linguistique*, 14, 1, p. 113-139.
- Poulin, Norman A. (1973), *Oral and Nasal Vowel Diphthongization of a New England French Dialect*, Bruxelles et Paris, AIMAV et Didier, 87 p. + 46 fig.
- Pupier, Paul, et Luc Légaré (1973), «L'effacement du /l/ dans les articles définis et les clittiques en français de Montréal», dans *Glossa*, 7, 1, p. 63-80.
- Queneau, Raymond (1959), *Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, 253 p.
- Ricciuti, Anthony J. (1968), «Les occlusives sourdes /p/, /t/, /k/, à l'initiale en français canadien et en français standard», dans Léon (dir.), p. 119-130.
- Rousseau, Jacques (1954), «La prononciation canadienne du T et du D», dans *Le Canada français*, 23, 4, p. 369-372.

- Sanders, J.B. (1954), « St. Claude, French Citadel in Western Canada? », dans *Revue de l'Association canadienne de linguistique*, 1, 1, p. 9-12.
- Sankoff, Gillian, et Henrietta Cedergren (1976), « Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du L chez les Montréalais », dans Boudreault et Möhren (dir.), p. 1101-1117.
- Santerre, Laurent (1974), « Deux E et deux A phonologiques en français québécois », dans *Cahier de linguistique*, 4, p. 117-145.
- Santerre, Laurent (1976), « Voyelles et consonnes du français québécois populaire », dans Snyder et Valdman (dir.), p. 21-36.
- Santerre, Laurent (1982), « Des [r] montréalais imprévisibles et inouïs », dans *Revue québécoise de linguistique*, 12, 1, p. 77-96.
- Séguinot, André (1968), « Étude sur le degré de nasalité des voyelles nasales en français canadien et en français standard », dans Léon (dir.), p. 88-99.
- Silla, Ousmane (1974), *École bilingue ou unilingue pour les Franco-Albertains (premier rapport descriptif). Recherche interdisciplinaire menée par un groupe de professeurs et d'étudiants du Collège universitaire Saint-Jean de l'Université de l'Alberta*, 2 t., Edmonton, Alberta, Université de l'Alberta.
- Snyder, Émile, et Albert Valdman (dir.) (1976), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (I)*, colloque tenu à l'Université d'Indiana, Bloomington, du 28 au 30 mars 1974, Québec, PUL (coll. Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme, A-11), 290 p.
- Société du parler français au Canada (1955), *Études sur le parler français au Canada*, Québec, PUL, 221 p.
- Talbot, Lucien (1946), « Situation de la langue française au Canada », dans *Le Canada français*, 33, 7, p. 461-472 et 544-550.
- Thibault, Pierrette (dir.) (1979), *Le français parlé : études sociolinguistiques*, Carbondale et Edmonton, Linguistic Research, XIII + 169 p.
- Thogmartin, Clyde (1974), « The Phonology of Three Varieties of French in Manitoba », dans *Orbis*, 23, 2, p. 335-349.
- Tougas, Gérard (1954), « La langue française au Canada : illusions et réalités », dans *French Review*, 27, p. 160-165.
- Tougas, Gérard (1956), « Quelques aspects peu étudiés du français canadien », dans *Revue de l'Association canadienne de linguistique*, 2, 2, p. 60-65.
- Valdman, Albert (dir.) (1972), *Papers in Linguistics and Phonetics to the Memory of Pierre Delattre*, La Haye et Paris, Mouton, 513 p.
- Vinay, Jean-Paul (1950), « Bout de la langue ou fond de la gorge? », dans *French Review*, 23, p. 489-498.
- Vinay, Jean-Paul (1955), « Aperçu des études de phonétique canadienne », dans Société du parler français au Canada, *Études sur le parler français au Canada*, Québec, PUL, p. 61-82.
- Walker, Douglas C. (1984), *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press, XXII + 185 p.
- Zwarun, Suzanne (1990), « Le français coast to coast », dans Corbett, p. 169-181.